

Introduction de l'ouvrage *La construction européenne est-elle irréversible ?* de P. Huberdeau, la documentation française, 2017.

La décision des citoyens britanniques, le 23 juin 2016, de quitter l'Union européenne (UE) s'ajoute à d'autres secousses qui ont ébranlé la construction européenne, parmi lesquelles : la crise de la zone euro qui a failli conduire à la sortie de la Grèce de la monnaie unique en 2011 ou encore celle des réfugiés qui a manqué de provoquer la fragmentation de l'espace Schengen en 2015.

Jusqu'alors, les crises étaient réputées faire avancer l'Europe, mais ces trois chocs ont ceci d'inédit qu'ils ouvrent potentiellement la voie à des retours en arrière, remettant en question le dogme de l'irréversibilité de la construction européenne. Désormais, la procédure de retrait de l'UE envisagée par le traité de Lisbonne est mise en œuvre, l'abandon de la monnaie unique n'est plus considéré comme un tabou après la crise financière des années 2000 et la pérennité de l'espace Schengen apparaît mise en cause face à une pression migratoire sans précédent. Selon les termes du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker dans son discours sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016, l'UE traverse une véritable « crise existentielle ».

Le désarroi et le désenchantement actuels contrastent avec la foi et le lyrisme des pères fondateurs (...) Cette « polycrise » a fait renaître un intense débat sur l'avenir de l'UE qui semblait clos depuis les référendums sur la Constitution européenne en 2005. (...)

Le principe de l'irréversibilité, s'il n'a jamais été formulé explicitement dans ces termes, sous-tend l'ensemble de l'histoire européenne et se retrouve dans de nombreuses dispositions des traités fondateurs. (...) Cette irréversibilité de la construction européenne serait évidemment indissociable de la confiance des peuples européens en un destin commun qui soit synonyme de démocratie, de prospérité et de sécurité.

Les commentaires ne manquent pas qui tracent des parallèles entre l'évolution récente de l'UE et le destin des défunts empires qu'a connus le continent européen, qu'il s'agisse de l'Empire romain, du Saint-Empire romain germanique, de l'Autriche-Hongrie ou encore de l'Empire soviétique. Cela sonne-t-il pour autant le glas d'une Union européenne dont la constitution est somme toute récente quand on la compare à ces exemples ? L'existence d'institutions, l'acquis de plus de soixante ans de législation, et l'étroite interdépendance économique ne constituent-ils pas un bien inaliénable ? L'examen de la succession de chocs qu'a traversée la Communauté économique européenne (CEE) puis l'UE permet-il de déceler d'éventuels « défauts de construction » et points de vulnérabilité ? Le Brexit n'est-il que l'ultime avatar d'un exceptionnalisme britannique constant depuis l'adhésion du Royaume-Uni en 1973, ou bien s'agit-il d'un signe avant-coureur d'un éventuel processus de déconstruction plus large ?

(...) Il est (...) utile de revenir sur la succession des avancées et des crises que l'Europe a déjà connue au cours de son histoire afin de comprendre l'impasse actuelle et d'évaluer son niveau de gravité. Prendre du recul par rapport à l'état de tension permanente dans laquelle l'UE semble plongée depuis une douzaine d'années permet de faire la part des choses entre les crises conjoncturelles ou localisées et les crises à caractère plus durable et systémique. (...)

La période écoulée depuis 1991, riche en bouleversements géopolitiques, retient particulièrement l'attention. La chute du mur de Berlin et l'élargissement à l'Est ont fondamentalement altéré les paramètres sur lesquels s'appuyait jusqu'alors la « méthode Monnet » : une intégration sectorielle s'étendant progressivement à de nouveaux domaines par le jeu des « solidarités de fait ». Le souvenir de la guerre s'estompant, la contribution de l'intégration économique à la pacification du continent est devenue moins évidente.

Crise économique et financière oblige, c'est en fait le bien fondé de la logique économique de l'intégration européenne qui ne fait plus consensus. L'invocation de « l'union sans cesse plus étroite » ne suffit plus et appelle une refondation du projet européen.